

République Française
Département : BAS-RHIN
Arrondissement : Haguenau

COMMUNE DE SCHIRRHOFEN

Séance du Conseil Municipal du mardi 29 septembre 2026

Délibération N° DE_035_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	12	15
Date de la convocation : 24/09/2026		
Pour	Contre	Abstention
15	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-neuf septembre deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de conseil), sous la présidence de Monsieur Lionel DOLT.

Présents : Monsieur Lionel DOLT, Monsieur Barthélémy MATTER, Madame Monique FURST, Madame Huguette HAASSER, Madame Christine HEITZ, Monsieur Frédéric LABEYS, Monsieur Christophe FUHRMANN, Monsieur Jérôme ROYER, Madame Audrey SCHUH, Madame Nadia HARTER, Monsieur Olivier SCHMITTER, Monsieur Nicolas GENTNER

Représentés : Madame Perrine DELVART représentée par Madame Christine HEITZ, Madame Fanny FURST représentée par Madame Audrey SCHUH, Monsieur Frédéric BEMMANN représenté par Monsieur Jérôme ROYER

Absents :

Excusés :

Objet : Nomination d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales qui stipule "Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. »

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Entendu les explications de Monsieur le Maire,

Monsieur Nicolas **GENTNER** est nommé à l'unanimité des membres présents : secrétaire de séance.

Monsieur Nicolas GENTNER
Secrétaire de séance




Monsieur Lionel DOLT
Le Maire

